

phithéâtre de Flavien. Les plus superbes maisons royales sont d'hier, lorsqu'on les compare à la succession des souverains pontifes. Une série continue de pntifes s'étend du pape qui couronna Napoléon dans le dix-neuvième siècle à celui qui couronna Pépin dans le huitième, et bien au-delà. L'antique république de Venise était moderne, si on la compare à la papauté ; la république de Venise n'est plus et la papauté demeure. Elle demeure, non comme une ruine, mais comme une antiquité pleine de vie et d'une fécondité vigoureuse. Elle envoie toujours aux extrémités du monde des missionnaires aussi zélés que ceux qui abordèrent au comté de Kent avec Augustin, elle tient encore devant les rois le même langage que Léon devant Attila. Dans aucun siècle ses enfants ne furent plus nombreux. Ses conquêtes sur le nouveau continent ont plus que compensé les pertes qu'elle a subies dans l'ancien monde. Sa puissance spirituelle prévaut dans les contrées qui s'étendent du cap Horn aux plaines du Missouri, et qui, dans un siècle, compteront plus d'habitants que l'Europe entière. Seule, elle compte plus de cent cinquante millions d'adhérents (il pourrait dire aujourd'hui près de 300 millions), et il serait difficile de prouver que toutes les autres sectes ensemble puissent atteindre cent vingt millions."

" Peut-on saisir quelque symptôme qui annonce la fin de sa domination ? Elle a vu commencer tous les gouvernements qui existent dans le monde, et nous n'avons aucune assurance qu'elle ne les verra pas tous finir. Elle était grande et respectée avant que les Saxons eussent mis le pied en Bretagne, avant que les Francs eussent franchi le Rhin. Peut-être existera-t-elle encore dans toute sa splendeur lorsqu'un voyageur de la Nouvelle Zélande viendra dans la solitude s'asseoir sur une arche brisée du pont de Londres, pour esquisser les ruines de Saint-Paul." (Cité par James Kent Stones : *Invitation acceptée*).

LA DÉTENTE RELIGIEUSE EN FRANCE.

On lit dans le *Moniteur de Rome* :

" Il semble que cette détente religieuse est dans l'atmosphère. Des signes l'annoncent. D'un côté la situation générale rayonne sur la politique intérieure et lui impose son contre-coup. D'un autre, le gouvernement se persuade que la séparation n'est ni dans le tempérament du pays ni dans les instincts de la Chambre. On aura remarqué que M. Goblet a rendu hommage aux Sœurs de Charité, on trouvera aussi plus loin le compte-rendu de la séance de la Chambre, où M. le président du Conseil a défendu les Jésuites contre une interpellation aussi violente qu'intempestive. Ce qui frappera dans ces paroles, c'est qu'il reconnaît que cette question, c'est-à-dire la question religieuse, est " trop haute pour qu'il puisse prendre l'engagement que M. Burdeau lui demande ",